

FICHE D'INSCRIPTION
ANNEE 2026/2027

M.

TEL :

Mme :

TEL :

ADRESSE POSTALE :

MAIL :

OUI ☐

NON ☐

Nom et prénom de l'enfant	Date de naissance	Classe

CANTINE

Je souhaite inscrire mon enfant à la cantine

☐ Tous les jours

☐ A jours fixes, si oui précisez le ou les jours souhaités : **Lundi** ☐ **Mardi** ☐ **Jeudi** ☐ **Vendredi**

☐ Occasionnellement

Pour les enfants qui mangent tous les jours ou à jours fixes, j'autorise le SIRP à inscrire mon enfant pour toute l'année scolaire, je pourrais annuler des prestations sur mon espace famille si besoin (en respectant les délais définis sur le règlement intérieur). **OUI** ☐ **NON** ☐

Merci de préciser si votre enfant mangera à la cantine le jour de la rentrée des Classes le Mardi 1^{ER} Septembre 2026 ? **OUI** ☐ **NON** ☐

- TYPE DE REPAS SOUHAITE : Standard ☐ substitution (sans porc) ☐ Végétarien ☐

PAI

- VOTRE ENFANT BENEFICIE-T-IL D'UN PAI ? OUI ☐ NON ☐

(Si oui merci de fournir le PAI à l'enseignant de votre enfant)

Pour les enfants qui bénéficient d'un PAI pour allergies alimentaires un panier repas devra être OBLIGATOIREMENT fourni par les parents le matin. Le SIRP ne pouvant pas fournir de repas spéciaux pour les enfants allergiques se dégage de toute responsabilité en cas de manquement des parents à fournir le panier repas.

Les menus sont diffusés à l'avance sur le site SIRPglm pour chaque période mais nous attirons votre attention sur le fait qu'à titre exceptionnel des changements de menus peuvent avoir lieu au dernier moment lors de la livraison des repas.

INSCRIPTION GARDERIE

Mon ou mes enfants fréquenteront la garderie : ☐ LE MATIN ☐ LE SOIR
☐ Tous les jours. ☐ Occasionnellement ☐ A jours fixes, si oui précisez le ou les jours :

Merci de procéder aux inscriptions sur votre espace famille au plus tard la veille avant 15h00

BUS

Pour utiliser le bus la seule carte conforme est la carte SCOL'R, cette carte est obligatoire.

Pour obtenir la carte SCOL'R 2026/2027 merci de vous rendre à partir du 22/06/2026 sur le site SIRPGLM dans l'onglet BUS et d'utiliser le lien pour faire votre demande.

Un contrôle sera effectué la semaine de la rentrée, les enfants dont les parents n'ont pas fait les démarches nécessaires ne pourront pas bénéficier du transport jusqu'à l'obtention de la carte. Cela sera en application dès le JEUDI 03/09/2026.

Personnes autorisées à venir chercher mon ou mes enfants :

NOM : TEL :

NOM : TEL :

NOM : TEL :

NOM : TEL :

Acceptez-vous que votre adresse soit utilisée pour vous envoyer des mails d'informations concernant les différentes manifestations qui ont lieu en dehors de l'école ?

OUI ☐

NON ☐

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement régit les conditions de fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie gérées par le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique). La cantine et la garderie sont des services facultatifs, gérés par le SIRP et organisés au profit des enfants domiciliés à Maisonnelles en Brie, Giremoutiers et la Haute Maison.

L'inscription à ces services implique pour les parents l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions et les annulations pour la cantine doivent être effectuées sur votre espace famille le Mardi avant 22h pour toute la semaine suivante et pour la garderie la veille avant 15h.

Les inscriptions hors délai seront facturées 10 € le repas, il n'est pas possible d'annuler les repas si le délai d'annulation n'est pas respecté.

ABSENCES

En cas d'absence Les repas sont facturés. En ce qui concerne les absences pour maladie les deux premiers repas seront facturés, la collectivité prendra en charge les repas à partir du 3^{ème} repas si un certificat médical est fourni par mail au SIRP sandrine.janvier@sirpglm.fr

INTEMPERIES & ABSENCES PROFESSEURS

En cas d'intempéries ainsi qu'en cas d'absences de professeurs pour maladie ou grève, les repas seront facturés.

SORTIES SCOLAIRES

Lors des sorties scolaires les repas seront automatiquement annulés.

TARIFS

Participation des parents au prix du repas est de 5.60 € PAI (Panier repas) 2.60 €

Prix du repas non prévu : 10 €

Prix valables jusqu'au 31/12/2026 nous nous réservons la possibilité de réévaluer les prix à partir du mois de janvier en cas de hausse de notre fournisseur.

Garderie Matin : 2.75 €

Garderie soir jusqu'à 18H00 : 2.40 € +18H00 : 3.60 € +18H30 : 4.10 €

La garderie fonctionne le lundi mardi jeudi et vendredi, le matin de 7H00 à 8H30 et le soir de 16H30 à 19H00 les jours scolaires. Un goûter est fourni.

Les sorties ont lieu à 17H – 17H30 – 18H et au fur et à mesure des arrivées après 18H00

ALLERGIES

Nous ne sommes pas en mesure de fournir un repas ou un goûter aux enfants allergiques. Pour les enfants bénéficiant d'un PAI il est demandé aux parents de fournir un panier repas dans un contenant adapté au four et un goûter pour la garderie.

DISCIPLINE & SECURITE

Les enfants doivent respecter le personnel, leurs camarades, le matériel et les locaux. Tout manquement aux règles du bien vivre en collectivité pourra faire l'objet d'un avertissement voire d'une exclusion. Les objets de valeurs, objets connectés ou considérés comme dangereux sont interdits, la responsabilité du SIRP ne pourra être engagée en cas de perte, casse, ou vol.

Tout manquement notoire à la charte du savoir vivre et du respect mutuel entraînera :

- Un avertissement écrit aux parents (Indifféremment pour le bus, la cantine et la garderie)
- Le troisième avertissement aura pour conséquence une exclusion temporaire de 15 Jours

En cas d'absence d'amélioration du comportement de l'enfant, l'exclusion définitive sera prononcée par le Président du SIRP.

PAIEMENT

La facturation est établie chaque mois selon vos réservations, le règlement se fera suivant les modalités de paiement indiquées sur l'avis des sommes à payer envoyé par la Trésorerie de Coulommiers.

Le Président du SIRP

Cédric THOMAS

Je soussigné (e)

Parents de l'enfant NOM ET PRENOM :

Autorise le personnel de la cantine, de la garderie et du bus à soigner ou faire soigner mon enfant et à prendre toute mesure d'intervention qu'il jugera utile et à le faire transporter si besoin.

Autorise mon enfant à rentrer seul à la sortie du BUS OUI ☐ NON ☐

Accepte sans réserve les conditions d'inscription, le règlement intérieur et la carte du savoir vivre et du respect mutuel.

Fait à.....

SIGNATURE

le :

EXEMPLAIRE A CONSERVER

Toutes les demandes concernant les inscriptions à la cantine et à la garderie sont à adresser par mail à sandrine.janvier@sirpglm.fr il est inutile de prévenir les enseignantes ou les services périscolaires.

CAS EXCEPTIONNEL POUR LA GARDERIE DU SOIR : En cas de changement pour le jour même merci de prévenir directement la garderie AVANT 15H par téléphone ou par SMS au 06 66 75 93 68 afin que les enseignantes puissent avoir l'information avant la sortie des enfants.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions et les annulations pour la cantine doivent être effectuées sur votre espace famille le Mardi avant 22h pour toute la semaine suivante et pour la garderie la veille avant 15h.

Les inscriptions hors délai seront facturées 10 € le repas, il n'est pas possible d'annuler les repas si le délai d'annulation n'est pas respecté.

ABSENCES

En cas d'absence Les repas sont facturés. En ce qui concerne les absences pour maladie les deux premiers repas seront facturés la collectivité prendra en charge les repas à partir du 3^{ème} repas si un certificat médical est fourni par mail (sandrine.janvier@sirpglm.fr)

INTEMPERIES & ABSENCES PROFESSEURS

En cas d'intempéries ainsi qu'en cas d'absences de professeurs pour maladie ou grève, les repas seront facturés.

SORTIES SCOLAIRES

Lors des sorties scolaires les repas sont automatiquement annulés.

TARIFS

Participation des parents au prix du repas est de 5.60 € PAI (Panier repas) 2.60 €

Prix du repas non prévu : 10 €

Prix valables jusqu'au 31/12/2026 nous nous réservons la possibilité de réévaluer les prix à partir du mois de Janvier en cas de hausse de notre fournisseur.

Garderie Matin : 2.75 €

Garderie soir jusqu'à 18H00 : 2.40 € +18H00 : 3.60 € +18H30 : 4.10 €

La garderie fonctionne le lundi mardi jeudi et vendredi, le matin de 7H00 à 8H30 et le soir de 16H30 à 19H00 les jours scolaires. Un goûter est fourni.

Les sorties ont lieu à 17H – 17H30 – 18H et au fur et à mesure des arrivées après 18H00

FICHE D'INSCRIPTION A RETOURNER à Sandrine pour les enfants scolarisés à l'Ecole ABELARD ou à Eva au bus pour les élèves scolarisés à l'Ecole de Giremouties et à l'Ecole de la Haute Maison si cela est plus pratique pour vous.

Pour les enfants des classes de maternelles (Uniquement) les fiches peuvent être déposées dans le cahier de liaison de vos enfants. Pour une prise en charge dès la rentrée de septembre le mardi 1^{ER} SEPTEMBRE les fiches devront être rendues le 29 JUIN AU PLUS TARD



Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
SIRPglm : 3, rue de Meaux, 77580 Maisoncelles en brie